



Formation professionnelle continue du 8 au 9 juin 2023

« Amélioration énergétique et environnementale du bâti ancien »

## QUIZ DE POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE

### 1/ Quel est votre profil ?

- Architecte Diplômé Par Le Gouvernement
- Architecte Habilité à Exercer la Maîtrise d'œuvre en Nom Propre
- Architecte du Patrimoine
- Architecte en Chef des Monuments Historiques
- Ingénieur
- Issu d'un bureau d'études
- Autre, précisez :

### 2/ Êtes-vous déjà intervenu en contexte de bâti ancien ?

- Oui  Non

### 3/ Par votre pratique, êtes-vous familier les problématiques liées la rénovation énergétique du bâti ancien ?

- Oui  Non

Précisez :

### 4/ Qu'attendez-vous de cette formation :

- Des enseignements mobilisables dans ma pratique professionnelle
- Un approfondissement de certains sujets vus en formation ou expérimentés dans ma pratique
- Une ouverture à de nouveaux enseignements
- Demandée par mon agence d'architecture, l'Ordre des architectes, mon employeur

**À renvoyer par mail à :**

Référente pédagogique : [julia.charier@citedelarchitecture.fr](mailto:julia.charier@citedelarchitecture.fr)

Coordinatrice pédagogique : [juliette.mazars@citedelarchitecture.fr](mailto:juliette.mazars@citedelarchitecture.fr)

**Autorisez-vous l'École de Chaillot à conserver vos données de contact (nom et coordonnées) afin de vous transmettre les communications liées à la formation continue :**

Oui

Non

En accord avec la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, Les données à caractère personnel recueillies et traitées dans le cadre de cet échange, le sont à seule fin d'exécution d'une relation professionnelle et s'opèrent dans cette seule finalité et pour la durée nécessaire à cette relation. Si vous souhaitez faire usage de vos droits de consultation, de rectification et de suppression de vos données, veuillez contacter : [julia.charier@citedelarchitecture.fr](mailto:julia.charier@citedelarchitecture.fr)